

CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE
MONTAUBAN
RUE DU DR ALIBERT BP 765
82013 MONTAUBAN CEDEX

RECEPISSE DE DECLARATION N° 346725
CONCERNANT UN TRAITEMENT AUTOMATISE D'INFORMATIONS NOMINATIVES

CONFORMEMENT A LA LOI DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE,
AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES,

CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE MONTAUBAN
RUE DU DR ALIBERT BP 765
82013 MONTAUBAN CEDEX

A EFFECTUE, AUPRES DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET
DES LIBERTES, UNE DECLARATION SIMPLIFIEE DE CONFORMITE A LA NORME
37 CONCERNANT UN TRAITEMENT INFORMATISE D'INFORMATIONS NOMINATIVES
DONT LA FINALITE PRINCIPALE EST:

GESTION PERSONNEL

CETTE DECLARATION A ETE ENREGISTREE SOUS LE NUMERO 346725

LE DECLARANT PEUT METTRE EN OEUVRE LE TRAITEMENT SUS-MENTIONNE DES
RECEPTION DU PRESENT RECEPISSE QUI NE L'EXONERE D'AUCUNE DE
SES RESPONSABILITES.



AT 01/05/1994

PARIS, LE 6 MAI 1994
PAR DELEGATION DE LA COMMISSION,
LE PRESIDENT OU LE VICE PRESIDENT DELEGUE